



Compte-rendu – Réunion publique – Explications sur la démarche et premiers éléments de diagnostic

12 janvier 2023

### LIEU DE LA REUNION

Siège de la communauté d'agglomération du Beauvaisis, à 18h.

Une vingtaine de personnes était présente.

### OBJET DE LA REUNION

La première réunion publique relative à l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal valant programme local et plan de mobilités (PLUi-HM) avait pour objectifs la présentation de :

- La démarche d'élaboration du PLUi-HM,
- La synthèse des éléments de diagnostic,
- La suite du travail (du diagnostic vers le projet d'aménagement et de développement durables dit PADD).

### COMPTE-RENDU DES ECHANGES

Monsieur Hédin, 1<sup>er</sup> vice-président de la communauté d'agglomération en charge de l'Aménagement du territoire, du Schéma de Cohérence Territoriale Beauvais et Clermontois (SCoT), du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi), de l'Application du Droit des Sols (ADS), de l'Aménagement opérationnel des Zones d'Aménagement Concertées (ZAC) ainsi que des Fonds de Concours (FDC) et des Fonds de concours Voirie communale, et maire de Saint-Paul, introduit la réunion et remercie les participants de leur présence.

Les cabinets d'études Cittànova (volet urbanisme), Espacité (volet habitat) et Transitec (volet mobilités) présentent :

- Le contenu du PLUi-HM et la démarche de son élaboration (acteurs associés, modalités de concertation, etc.) ;
- La synthèse des éléments du diagnostic, proposée selon trois grandes parties, comprenant des focus habitat et mobilités ;
- Le déroulé de la prochaine grande étape, la construction du PADD.



La présentation finie, des échanges avec la salle ont eu lieu. Ils sont indiqués en italique et les réponses, le cas échéant, en police classique.

*La thématique du tourisme semble absente du diagnostic présenté alors que ce sujet constitue une véritable opportunité pour le territoire du Beauvaisis, notamment du fait de sa proximité avec la région parisienne et du changement climatique.*

Monsieur Hédin précise que le tourisme fait partie d'un ensemble et que les éléments présentés sont synthétiques. La question du tourisme a été abordée dans l'analyse diagnostique et sera intégrée dans la définition du projet d'aménagement et de développement durables.

Monsieur Pia, conseiller communautaire délégué auprès de Caroline Cayeux en charge de la Politique de la ville, et maire de Beauvais, précise que le tourisme n'a pas été oublié. Il s'agit d'un sujet transversal et de société, qui sera nécessairement présent dans les réflexions sur l'économie, l'environnement, l'agriculture ou encore les mobilités du territoire.

*Concernant les mobilités, les difficultés de circulation à Beauvais, d'accès aux transports en commun et aux réseaux modes doux sont nombreuses. Et une question sur la multiplication des déboisements est posée.*

Monsieur Hédin indique qu'il y aura beaucoup de réunions avec les élus municipaux durant le temps d'élaboration du PLUi-HM : la thématique mobilités sera considérée, tout comme celle de la protection de l'environnement. On va vers une évolution du logiciel en termes d'aménagement du territoire.

*Le sujet des énergies n'a pas été abordé lors de la présentation.*

L'une des représentantes de Cittanova précise que les éléments du diagnostic mis en lumière dans le diaporama n'étaient qu'une synthèse de l'analyse réalisée. La thématique de l'énergie, et spécifiquement le sujet des énergies renouvelables, sera évidemment pleinement intégrée dans le cadre des réflexions sur le devenir du territoire.

Monsieur Pia précise qu'il s'agit d'une question importante et d'actualité : pour la souveraineté énergétique, la lutte contre les gaz à effet de serre. Un schéma directeur sur les énergies renouvelables est prévu. Une vraie réflexion va être prochainement menée, mais elle ne concerne pas directement le PLUi.

Monsieur Doridam, 3<sup>ème</sup> vice-président en charge des Mobilités : transports collectifs, mobilités douces, Pôle d'échange multimodal, Plans de mobilité, Commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées, complète la réponse formulée en précisant que la communauté d'agglomération s'est par ailleurs récemment dotée d'un Plan Climat Air



Energie Territorial (PCAET). Un autre document spécifique sous l'égide de l'ADEME, un Contrat d'Objectif Territorial (COT), est un vrai travail concret mené en complément pour développer des énergies renouvelables nouvelles (second réseau de chaleur, hydrogène, etc.). Le volet des ENr n'est donc pas oublié.

Monsieur Hédin conclut la réunion à 19h40 et remercie une nouvelle fois les présents venus participer à ce temps de concertation nécessaire à l'élaboration du PLUi-HM de la communauté d'agglomération.